



## JMJ 2016 - ROUTE EMMANUEL 16-17 ANS - AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_  
demeurant : \_\_\_\_\_  
autorise mon fils/ma fille \_\_\_\_\_ né(e) le \_\_\_\_\_  
à participer aux Journées Mondiales de la Jeunesse  
qui auront lieu à Paray-le-Monial (F) et à Cracovie (PL).  
Départ prévu le 21 juillet matin et retour prévu le 1 août.

Je reconnais avoir été informé(e) :

- des conditions d'encadrement du groupe,
- des lieux et conditions d'hébergement de mon enfant,
- des modes et conditions de transport utilisés pendant tout le pèlerinage.

J'autorise le responsable de groupe à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de mon enfant.

J'autorise le responsable de groupe à faire sortir du service des urgences mon enfant si le médecin des urgences juge que son état lui permet de retrouver son groupe.

Par ailleurs, j'autorise la Communauté de l'Emmanuel à utiliser sur tous supports présents et à venir, sans limitation de durée et de lieu, les photos et vidéos qui auront été prises de mon enfant.

J'indique les coordonnées nécessaires :

Numéros de téléphone sur lesquels je suis **joignable pendant cette période** :

\_\_\_\_\_

N° de la carte européenne d'assurance maladie : \_\_\_\_\_

Nom et N° d'assurance de voyage temporaire, type Europassistance : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

N° de passeport ou de la carte d'identité : \_\_\_\_\_

(en cours de validité pendant toute la durée du pèlerinage)

Il n'existe pas de procédures établies, ni en Belgique, ni à l'étranger, pour attester de l'autorisation parentale pour le voyage d'enfants mineurs voyageant seuls ou accompagnés d'adultes autres que leurs parents. Toutefois, il est vivement recommandé aux parents de rédiger une déclaration authentifiée par la commune, par laquelle ils autorisent leur enfant à voyager (en mentionnant la date et la durée du voyage, la destination et, le cas échéant, le nom des personnes accompagnantes). Pour plus d'informations, visitez le portail des autorités fédérales : [www.belgium.be](http://www.belgium.be).

Fait le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature du/des parents précédée de la mention « lu et approuvé – bon pour autorisation parentale » :

Signatures

\_\_\_\_\_  
De l'adulte responsable

\* S'il vous semble inenvisageable de vous abstenir de cigarettes pendant le séjour, merci de venir en parler avec votre animateur pour voir comment convenir d'éventuelles exceptions.